

PROGRAMME D'ACCÈS AU TARIF RÉDUIT CLUB ÉTÉ ET CLUB ADOS

GÉNÉRALITÉS

Ce programme vise à rendre davantage accessible l'inscription au Club été et/ou au Club ados pour le parent/tuteur ayant un faible revenu ou confronté à une situation personnelle inhabituelle qui le rend vulnérable économiquement.

Les familles admissibles au programme auront droit à une réduction de 40 % du tarif d'inscription du Club été et/ou Club ados. Il est à noter que la réduction ne s'applique pas au service de garde.

La Division sports et vie communautaire communique avec le ou les organismes indiqués par le demandeur afin de confirmer l'utilisation des services, et ce à des fins de vérification de l'admissibilité à la réduction de la tarification pour l'inscription au Club Été et/ou Club Ados. Un rapport d'impôts pourrait être exigé si le demandeur n'utilise pas les services d'un organisme.

La Division sports et vie communautaire est responsable de l'administration du présent programme.

FONCTIONNEMENT

Le parent ou tuteur doit remplir le **formulaire de demande** de réduction pour la tarification du Club été et/ou Club ados qui se retrouve sur le site internet. Il doit ensuite l'acheminer à la division sports et vie communautaire.

- Par courriel à loisirculture@ville.magog.qc.ca
- Au secrétariat (bureau 113) du centre communautaire (95 rue Merry Nord) selon les heures d'ouverture

Une réponse officielle sera rendue dans les meilleurs délais possibles.

IMPORTANT : La signature originale du formulaire est requise à défaut de quoi nous ne pouvons débiter le traitement de la demande. Pour que la réduction soit appliquée, le parent ou le tuteur doit attendre la confirmation de la Ville **avant de procéder à l'inscription.**